



HAL
open science

“ Un cadavre encombrant. Le débat autour de
Résurrection du Christ et message pascal de Xavier
Léon-Dufour (1971-1972) ”

Henry Donneaud

► To cite this version:

Henry Donneaud. “ Un cadavre encombrant. Le débat autour de Résurrection du Christ et message pascal de Xavier Léon-Dufour (1971-1972) ”. La résurrection de la chair, Actes du colloque organisé par la Faculté de théologie de l'Institut catholique de Toulouse (19-20 mai 2017), Parole et Silence, 2018. hal-02497656

HAL Id: hal-02497656

<https://hal.science/hal-02497656>

Submitted on 3 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Un cadavre encombrant. Le débat autour de *Résurrection de Jésus et message pascal* de Xavier Léon-Dufour (1971-1972)

La publication, au début de septembre 1971, du livre *Résurrection et message pascal* du jésuite Xavier Léon-Dufour provoqua une onde de choc qui intéresse autant l'historien de l'Eglise et de la théologie contemporaine que le théologien¹. De fait, l'ouvrage devint rapidement l'objet de nombreuses recensions, tant chez les exégètes que chez les théologiens. Il suscita surtout un débat nourri et virulent, qui, dans les mois suivants, s'étendit jusqu'à la grande presse, écrite comme radiophonique, en particulier sur les ondes de France Inter ou de RTL. Le journaliste Roger Maudre intervint ainsi dans la controverse, à l'occasion de la série de vingt-cinq émissions qu'il consacra à Jésus durant le premier trimestre 1972 et dont le succès fut tel qu'elles furent reprogrammées et aboutirent à la publication d'un petit best-seller, *Jésus*². Nous ne nous arrêterons pas sur cet aspect de l'affaire, sinon pour signaler qu'il s'agit sûrement, en France, dans le contexte tourmenté des années de l'immédiat après-concile, du plus important débat public sur une question proprement exégétique et dogmatique, à côté des autres sujets d'actualité ecclésiale qui excitaient les esprits comme le ministère presbytéral ou la régulation des naissances.

La virulence du débat s'explique moins par les positions défendues dans l'ouvrage, - somme toutes couramment répandues, et de façon plus audacieuse chez nombre d'exégètes protestants ou indépendants, - que par la qualité de l'auteur : Xavier Léon-Dufour (1912-2007), professeur à la faculté de théologie de l'Institut catholique de Lyon, spécialiste du Nouveau Testament à l'autorité solidement établie, cheville ouvrière du déjà célèbre *Vocabulaire de théologie biblique*, passait pour une figure emblématique de l'exégèse catholique³. Le fait qu'une personnalité comme lui tire des méthodes les plus avancées de l'exégèse historico-critique des conclusions passant jusque-là pour propres aux auteurs protestants ne laissa pas d'étonner dans les milieux catholiques, soit qu'on approuve l'audace, soit qu'on dénonce le danger, sinon l'erreur, soit enfin qu'on cherche à faire la part des avancées recevables et des intempérances mal fondées.

Il convient d'ailleurs de noter que l'ouvrage de Léon-Dufour, loin d'aborder en pionnier le thème de la résurrection du Christ, prend place au milieu d'une littérature déjà très abondante, nourrie depuis plusieurs années par les positionnements contrastés des exégètes et théologiens face à l'ombre portée des thèses de Bultmann et Marxsen⁴. En témoigne par exemple le colloque de l'Association Catholique Française pour l'Etude de la Bible (ACFEB)

¹ Xavier LEON-DUFOUR, *Résurrection de Jésus et message pascal*, « Parole de Dieu », Paris, Edition du Seuil, 1^{er} tirage, 1971.

² Cf. Roger MAUDRE, *Jésus*. Le texte de la grande émission de RTL, Paris, Paris-Match/Robert-Laffont, 1972. Sur la série des émissions de RTL, cf. Jacques FICHEFEUX, « Frères et Jésus », dans Bernard REY et alii, *Jésus vivant au cœur du Renouveau charismatique*, « Jésus et Jésus Christ, n° 43 », Paris, Desclée, 1990, p. 33- 63 (39), n. 5.

³ Sur Xavier Léon-Dufour (1912-2007), cf. la notice trop brève et désormais ancienne de Henri de GENSAC dans Paul DUCLOS (éd.), *Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine, 1. Les Jésuites*, Paris, Beauchesne, 1985, p. 180. A défaut d'une synthèse biographique, on se reportera à Xavier LEON-DUFOUR, *Dieu se laisse chercher*, Dialogue d'un bibliste avec Jean-Maurice de Montremy, Paris, Plon, 1995, en particulier p. 135 pour la controverse autour de *Résurrection de Jésus et message pascal*.

⁴ La brochure programmatique de Willi MARXSEN, *Die Auferstehung Jesu als historisches und als theologisches Problem*, qui contribua largement à l'éclosion du débat sur la résurrection, date de 1964 et fut suivie de la publication, en 1968, par le même auteur, du volume *Die Auferstehung Jesu von Nazareth*.

tenu sur ce thème à Angers septembre 1967 et qui donna lieu à la publication, en 1969, de *La résurrection du Christ et l'exégèse moderne*, dont Léon-Dufour fournit la contribution finale⁵.

Les réactions des professionnels de la science religieuse catholique au livre de Léon-Dufour offrent un panorama varié, représentatif tant des positionnements doctrinaux de fond que des craintes et tensions qui traversaient alors la pensée catholique française⁶. Nous ne retiendrons que les plus significatives. Il y a les présentations uniment élogieuses, soit directement en défense de l'auteur attaqué, comme celle de Jacques Guillet, confrère jésuite également professeur à l'Institut catholique de Lyon⁷, soit en exposition positive des apports d'un tel ouvrage pour la lecture spirituelle de la Bible, comme celle du dominicain Albert-Marie Besnard⁸. A l'inverse, l'oratorien Louis Bouyer réagit de façon très rapide, virulente et même agressive, en des termes qui traduisent plus le désarroi de certains esprits dans l'Eglise de France qu'une véritable critique professionnelle de l'ouvrage⁹. Sur un ton plus modéré et de façon beaucoup plus analytique, le cardinal Journet, le dominicain Ceslas Spicq et le sulpicien André Feuillet émirent de fortes réserves, le premier d'un point de vue philosophique, les deux autres d'un point de vue exégétique¹⁰. L'épiscopat crut devoir intervenir officiellement dès la fin de l'année 1971, sous la plume de Mgr Jean-Julien Weber, archevêque-évêque émérite de Strasbourg¹¹, puis plus officiellement, en février 1972, par une note du bureau d'études doctrinales du conseil permanent de l'épiscopat français¹². Pour défendre un collègue exégète attaqué tout en émettant à mots couverts certaines réserves à son égard, le sulpicien Pierre Grelot intervint à plusieurs reprises en tentant de désamorcer les problèmes soulevés¹³.

Mais les textes les plus intéressants, à distance, sont ceux qui, tout en saluant de façon appuyée l'ampleur, l'opportunité et la fécondité du travail exégétique de Léon-Dufour, surent en pointer avec délicatesse et précision les apories. Fait notoire, à côté du dominicain toulousain Marie-Michel Labourdette¹⁴, directeur de la *Revue thomiste*, nous trouvons surtout deux confrères jésuites de Léon-Dufour, Gustave Martelet, professeur au scolasticat de Fourvière¹⁵, et Edouard Pousset, professeur au scolasticat de Chantilly¹⁶. Nous

⁵ Paul de SURGY (éd.), *La résurrection du Christ et l'exégèse moderne*, « Lectio divina, n° 50 », Paris, Ed du Cerf, 1969.

⁶ La controverse est rapidement évoquée, avec une bibliographie succincte, par Michel FOURCADE, « Théologiens et théologies 1965-1980. Essai de chronologie », dans Dominique AVON et Michel FOURCADE (dir.), *Un nouvel âge de la théologie ? 1965-1980*, Actes du colloque de Montpellier (juin 2007), Paris, Karthala, 2009, p. 363-412 (384-385).

⁷ Cf. Jacques GUILLET, « Note sur un livre controversé », *Etudes* 335 (décembre 1971), p. 763-765.

⁸ Cf. Albert-Marie BESNARD, « Christ est vraiment ressuscité », *La vie spirituelle* 125 (1971), p. 457-464.

⁹ Cf. Louis BOUYER, « Le Christ est-il ressuscité ou non ? », *France catholique*, n° 1294 (1^{er} octobre 1971) ; ID., « La dissociation impossible », *France catholique*, n° 1320 (31 mars 1972).

¹⁰ Cf. Charles JOURNET, « Résurrection de Jésus et message pascal », *Nova et vetera* 46 (1971), p. 304-311 ; Ceslas SPICQ, recension dans *Esprit et vie* 82 (février 1972), p. 76-79 ; André FEUILLET, « Le apparizioni di Cristo Risorto furono puramente interiori ? », *L'Osservatore romano*, 12 mars 1972 (texte français dans *France catholique*, n° 1320 [31 mars 1972]).

¹¹ Cf. Jean-Julien WEBER, « La résurrection de Jésus, notre sauveur », *La Documentation catholique*, n° 1599 (19 décembre 1971), p. 1130-1133.

¹² Cf. BUREAU D'ETUDES DOCTRINALES ET PASTORALES DU CONSEIL PERMANENT DE L'EPISCOPAT FRANÇAIS, « Nous croyons au Christ ressuscité », *La Documentation catholique*, n° 1606 (2 avril 1972), p. 325-326.

¹³ Cf. Pierre GRELOT, « L'historien devant la résurrection du Christ », *Revue d'histoire de la spiritualité* 48 (1972), p. 221-250 ; ID., « Croire au Christ ressuscité », *Etudes* 337 (juillet 1972), p. 119-141.

¹⁴ Marie-Michel LABOURDETTE, « Résurrection de Jésus et message pascal », *Revue thomiste* 72 (1972), p. 619-633.

¹⁵ Cf. Gustave MARTELET, *Résurrection, eucharistie et genèse de l'homme*. Chemins théologiques d'un nouveau chrétien, Paris, Desclée, 1972, p. 76-80 et 94, n. 84.

¹⁶ Cf. Edouard POUSSET, « Résurrection de Jésus et message pascal », *Nouvelle revue théologique* 94 (janvier 1972), p. 95-107.

nous arrêterons principalement sur ces deux derniers lecteurs critiques de Léon-Dufour, du fait de l'acribie non partisane mais exigeante de leur positionnement théologique.

Exposer la foi en langage contemporain ou ruiner la foi ?

Le propos de Léon-Dufour, dans son ouvrage, est de passer le message pascal, avec la résurrection de Jésus qui en est le cœur, au crible de l'herméneutique contemporaine. La question qu'il pose n'est pas : Jésus est-il ressuscité ou non ? - à quoi seule la foi peut répondre et à quoi elle répond pour lui affirmativement ; mais : quel est le langage qui permet aujourd'hui d'exprimer le mieux possible en termes contemporains le message pascal ? L'exégète jésuite déploie pour cela une démonstration qu'il décrit comme conforme aux exigences de l'exégèse actuelle, en quatre parties. Dans la première partie, il analyse les types de langages et les catégories de pensée employés dans le Nouveau Testament (résurrection, glorification, vision). Dans la deuxième partie, il examine les formes littéraires des récits de l'événement pascal. Dans la troisième partie, il s'attache aux interprétations théologiques énoncées par chacun des auteurs de ces récits, principalement Paul et les évangélistes. Il en vient enfin, dans la quatrième partie, à un essai de détermination proprement herméneutique, dans lequel les acquis des trois premières parties sont confrontés aux exigences de la connaissance historique contemporaine, de manière à dégager un langage de la foi adapté au monde d'aujourd'hui. C'est évidemment dans cette dernière partie que sont touchés les problèmes les plus sensibles, en particulier, au plan théologique, la rencontre entre la foi et l'histoire.

Nous pouvons poser comme point de départ que, en exégète catholique, Léon-Dufour, confesse pleinement la résurrection du Christ comme donnée centrale de la foi, tout en revendiquant, comme théologien, non seulement le droit mais le devoir de travailler à une meilleure expression et à une intelligence plus juste de cette foi à la lumière des exigences de la pensée contemporaine. Encore faut-il pouvoir discerner et éprouver la légitimité de ces exigences...

D'emblée, Louis Bouyer¹⁷ affirme que la seule vraie question qui se pose à la lecture du livre de Léon-Dufour est celle qu'il donne lui-même comme titre à sa critique : « Le Christ est-il ressuscité ou non ? ». Alors que l'exégète jésuite avait, dès son propos liminaire, dépassé cette question en y répondant affirmativement et en reportant le problème sur la question du langage, son critique oratorien, lui, ne veut voir là qu'un artifice ou une dissimulation, le message pascal étant tout simplement « débarrassé de la résurrection » et le tombeau vide n'étant plus qu'une « légende tardive¹⁸ ». En effet, l'appareil historico-critique mis en œuvre dans le livre ne serait que le « camouflage » verbal d'une herméneutique aboutissant à rien moins que la ruine de la foi. Adossée à une philosophie réductrice d'origine protestante et renouant avec la vieille gnose des premiers siècles, la démonstration n'aboutirait qu'à exténuier le fait de l'incarnation autant que celui de la résurrection, en les réduisant à des légendes apologétiques. Jésus est vivant, nous dit-on, mais son corps n'a pas été réanimé et sa survie, purement psychique, se limite à la pensée que les hommes peuvent avoir de lui.

Sans qu'il s'étende à ce sujet, mais selon qu'il l'explique davantage dans son second article, en mars 1972, Louis Bouyer aligne en fait schématiquement les positions de

¹⁷ Sur Louis Bouyer (1913-2004), cf. Jean DUCHESNE, *Louis Bouyer*, « Spiritualité », Perpignan, Artège, 2011. Louis Bouyer ne fait pas référence une seule fois à Xavier Léon-Dufour dans son livre d'entretien avec Georges Daix, *Le métier de théologien*, Paris, France-Empire, 1979.

¹⁸ Louis BOUYER, « Le Christ est-il ressuscité ou non ? »...

Léon-Dufour sur celle de Marxsen, qu'il cite, et, indirectement, sur celle de Bultmann, qu'il ne cite pas. Il se dispense pourtant de démontrer, justifier et expliquer ce reproche, qu'il lance à la manière d'une accusation frontale, sans analyse ni argumentation. C'est peu dire qu'il n'écrit pas ici en théologien, mais plutôt en paladin plus pressé de dénoncer le danger que de vaincre l'erreur au point exact où elle se situe.

C'est évidemment cet alignement supposé de Léon-Dufour sur les positions de Bultmann et Marxsen qui doit nous interroger, alors que l'exégète jésuite prend soin, dès son introduction, de marquer sa distance envers ces deux auteurs, leur reprochant d'avoir exténué tant la résurrection comme « l'événement premier » de Pâques que la valeur du « langage originel » de la résurrection¹⁹. Incontestablement, Léon-Dufour prétend offrir une synthèse plus conforme que ces deux auteurs aux exigences du dogme chrétien, même s'il se cache difficilement d'écrire lui-même sous leur ombre portée. Or Bouyer ne veut voir dans ce « camouflage » herméneutique qu'une nouvelle forme de « gnosticisme » aboutissant à rien moins qu'à ruiner la foi en la résurrection²⁰. Cette accusation, fréquente sous sa plume, n'éclaire guère la nature exacte du problème.

Jésus, son corps et son cadavre

Léon-Dufour énonce clairement le cahier des charges qui, selon lui, doit guider le théologien catholique. Confesser Jésus-Christ ce n'est pas se contenter de faire mémoire de l'existence terrestre de Jésus de Nazareth ou de déclarer qu'il vit aujourd'hui dans l'esprit des croyants par l'écoute et la proclamation du kérygme, - selon la formule prêtée à Bultmann : « Jésus est ressuscité dans (et à travers) le kérygme²¹ ». Professer qu'il est vivant ne remplacera jamais la confession du fait qu'il est ressuscité. Et ce que l'on confesse ainsi, c'est bien la « *résurrection corporelle* », au sens où Jésus « a été rendu personnellement à la vie qui ne finit pas ; l'acte divin de la résurrection a pour terme l'être humain qu'il transforme dans sa totalité ». Il faut tenir une continuité réelle entre le Ressuscité et Jésus de Nazareth : « Le Ressuscité est *le même* que Jésus de Nazareth, mais un Jésus pleinement accompli dans la gloire²². »

La question théologique qui se pose finalement en termes herméneutiques est celle du sens qu'il convient de donner à l'expression « *résurrection corporelle* ». Le fait de la résurrection corporelle de Jésus est hors de cause, car posé dans la foi, mais « que signifie l'épithète *corporelle*²³ » ? Comment comprendre l'expression dans les catégories d'aujourd'hui ?

Léon-Dufour en appelle alors à la distinction entre deux types de langage, selon deux types d'anthropologie.

Selon un premier langage, fondé sur une anthropologie dualiste empruntée au monde hellénistique et distinguant l'âme et le corps, « l'âme de Jésus a repris son corps après trois jours²⁴ ». Pour décrire le lien de continuité unissant le « corps spirituel » qui apparaît après la résurrection et le « corps terrestre » qui a été mis au tombeau, on parle alors de « *réanimation du cadavre* » (c'est l'auteur qui souligne), même si l'on précise soigneusement qu'il ne s'agit pas d'un simple retour à la vie terrestre antérieure, mais d'une transformation totale qui fait désormais échapper le corps du Ressuscité à toute limite spatio-temporelle. Ce

¹⁹ Cf. Xavier LEON-DUFOUR, *Résurrection de Jésus...*, 1^{er} tirage, p. 18-19.

²⁰ Cf. Louis BOUYER, « Le Christ est-il ressuscité ou non ? »...

²¹ Cf. Xavier LEON-DUFOUR, *Résurrection de Jésus...*, 1^{er} tirage, p. 15.

²² *Ibid.*, p. 298.

²³ *Ibid.*, p. 299.

²⁴ *Ibid.*

langage marqué par la continuité entre les deux états du corps de Jésus offre certains avantages, explique Léon-Dufour, à commencer par celui d'écarter toute idée d'illusion ou de spiritualisation gnostique. Mais il présente aussi des inconvénients, dont le principal, aux yeux de notre exégète, est de reposer sur une anthropologie dualiste dépassée, celle qui croit pouvoir définir le corps comme un « matériau qui, avec l'âme, compose l'être humain²⁵ ».

Léon-Dufour propose donc de choisir un autre langage, fondé sur une autre anthropologie, celle-ci inspirée à la fois « de l'anthropologie sémitique, mais aussi des apports récents de la génétique²⁶ ». Remarquons qu'il traite ici de la résurrection corporelle en général, d'une manière telle qu'elle puisse s'appliquer aussi bien à Jésus déjà ressuscité qu'à la résurrection générale eschatologique. Selon cette hypothèse, le corps n'a plus à faire face à l'âme comme un élément matériel composé de particules chimiques ou organiques. Il n'est d'ailleurs plus question d'âme, encore moins d'immortalité de l'âme. Le corps doit être compris comme « le lieu de mon expression et de ma communication avec autrui », comme la « *structure* » personnelle grâce à laquelle s'exprime l'être vivant dans sa relation avec l'univers²⁷. Le corps, dans sa singularité personnelle, ne relève plus du matériel, mais de ce qui structure la personne, la singularise et la met en relation. Les particules matérielles, d'ailleurs, se renouvelant sans cesse, n'entrent en rien dans la constitution spécifique et fondamentale du corps. Elles n'auront donc rien à faire avec la résurrection.

Selon une telle anthropologie, l'idée de résurrection n'implique donc pas le cadavre, qui, avec la mort, n'est justement plus le corps, mais « retourne à l'univers indifférencié de la matière²⁸ ». C'est cet univers tout entier qui, à la résurrection, sera transformé dans le Christ, sans que soit impliqué le moindre lien entre la personne qui ressuscitera et les particules matérielles qui entraient naguère dans la composition de son corps et se seront depuis fondues dans le corps entier de l'univers. La continuité d'identité entre la personne qui ressuscitera en son corps et celle qui a vécu sur terre avant de mourir ne relève pas de la matière ni des particules qui la composent, mais de l'action de Dieu qui fait exister et fait revivre. Il s'agira bien de la même personne, dans un même corps passé de l'état corporel à l'état glorieux, mais aucunement des mêmes matériaux qui n'ont jamais appartenu que de façon passagère à la personne. Autrement dit, il s'agira bien de la personne en son corps, mais aucunement de la résurrection du cadavre. Les particules composant le cadavre ne sont pas impliquées dans la résurrection personnelle ; elles sont seulement partie prenante de la glorification à venir du tout de l'univers.

Puisqu'il en va ainsi de la résurrection commune à laquelle les hommes sont appelés, c'est ainsi qu'il convient, selon Léon-Dufour, de comprendre, dans le mystère de la résurrection de Jésus, le devenir à la fois de son corps et de son cadavre, les deux n'étant aucunement assimilables. Avouons que cette pensée et cette distinction ne sont pas aisées à bien saisir. Le corps de Jésus, après avoir traversé la mort, se trouve déjà glorifié dans la résurrection comme « lieu de son expression et de sa communication avec autrui ». Ce corps glorifié n'est autre que « l'univers assumé et transfiguré en lui²⁹ ». Le cadavre de Jésus, par contre, ne participe pas encore directement de cette glorification. Selon la manière de parler de Léon-Dufour, lancinante sinon obsessionnelle, héritée plus ou moins directement de *Dogme et critique* d'Edouard Le Roy (1907), l'acte de la résurrection ne consiste pas du tout en une « réanimation » du cadavre déposé dans le sépulcre, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de

²⁵ *Ibid.*, p. 301.

²⁶ *Ibid.*

²⁷ *Ibid.*

²⁸ *Ibid.*, p. 302

²⁹ *Ibid.*, p. 305 ; cf. *infra* Annexe.

réunion de l'âme de Jésus avec ce qui était avant sa mort son corps de chair³⁰. Le cadavre, laissé complètement en dehors de l'acte immédiat de résurrection, reste séparé du Ressuscité, ou plutôt, en « retournant à l'univers », s'unit au Ressuscité pour autant que ce dernier a commencé la transformation de l'ensemble de l'univers qui est son corps au sens mystique. Lorsque Léon-Dufour dit que le cadavre de Jésus ne « requiert pas un traitement spécial³¹ », il entend par là que les particules matérielles qui achèvent de constituer ce qui constituait le corps historique de Jésus retournent à l'univers pour y retrouver toutes les autres particules et se fondre en ce dernier avant de participer, le moment venu, à sa glorification totale dans le Christ.

Reste une question encore plus précise, que Léon-Dufour préférerait n'avoir pas à aborder, mais que certains esprits s'obstinent à poser : qu'est-ce qu'est devenu concrètement, historiquement, le cadavre de Jésus ? Soucieux, sur ce point, de s'en tenir aux données de l'Écriture, selon lui silencieuses, Léon-Dufour estime qu'on ne peut ici que proposer des hypothèses. Il consacre une longue note de bas de page aux diverses pistes qui ont pu être ouvertes, avec, parmi elles, celle qu'il propose lui-même. La première hypothèse est celle qu'il présente comme étant historiquement celle des disciples, puis de l'ensemble des chrétiens d'autrefois : glorifié, le cadavre du Ressuscité a été transféré dans un lieu céleste, dans un autre monde. Mais la cosmologie actuelle interdit désormais de tenir ce langage. D'autres hypothèses, anciennes chez ceux qui ne croient pas à la résurrection de Jésus, prétendent que le cadavre a été dérobé, ou que les saintes femmes, le matin de Pâques, se sont trompées de lieu, croyant ainsi faussement que le tombeau de Jésus était vide.

Vient alors, subrepticement, l'hypothèse qu'avance Léon-Dufour, - très loin d'ailleurs de Bultmann et Marxsen, car recourant à l'arsenal du miracle : sur la base du principe selon lequel « les miracles ne violent pas les lois de la nature mais dépassent les forces naturelles », il suppose, à propos du cadavre de Jésus « qu'il y a eu un miracle d'accélération dans la décomposition de la matière organique, en sorte que plus rien n'apparaisse lors de la visite des femmes³² ». Le cadavre de Jésus, sans prendre pour l'instant aucune part directe à la résurrection, se serait désintégré de façon accélérée et ses particules auraient réintégré l'univers dans l'attente de la glorification eschatologique.

On perçoit comment le noyau dur de la position de Léon-Dufour, dans la lignée de Le Roy (jamais cité, cependant) et de Bultmann, consiste en l'impossibilité *a priori* pour le cadavre d'être directement impliqué dans la résurrection corporelle de Jésus, car cela reviendrait à établir une continuité entre l'univers phénoménal spatio-temporel et l'ordre transcendant du divin. Jésus ressuscite et est glorifié dès maintenant en son corps, selon que l'affirme la foi, mais pas en son cadavre, selon que l'on voudrait indûment le faire dire à l'histoire. Il ne saurait y avoir aucune continuité somatique entre le cadavre de Jésus et ce qui est devenu, par sa résurrection, son corps glorieux. Pour rendre compte malgré tout du devenir du cadavre, Léon-Dufour invente, de son cru, l'hypothèse d'une dissolution accélérée.

La critique d'Edouard Pousset : le corps enseveli a été assumé dans le corps spirituel du Ressuscité

Ici intervient la critique précise et constructive adressée à Léon-Dufour par son confrère Edouard Pousset (1926-1999), dans la livraison de la *Nouvelle revue théologique* de

³⁰ Selon qu'il le raconte lui-même, Xavier Léon-Dufour rencontra l'œuvre d'Edouard Le Roy dès ses années de formation à Lyon ; cf. Xavier LEON-DUFOUR, *Dieu se laisse chercher...*, p. 123.

³¹ *Ibid.*, p. 303 ; cf. *infra* Annexe.

³² *Ibid.*, p. 304, n. 43 ; cf. *infra* Annexe.

janvier 1972³³. Après avoir longuement analysé et loué le contenu du livre, ce dernier termine sa recension par une critique très argumentée sur ce point précis de la destinée du cadavre de Jésus. Il pointe à cet égard, sous la plume de Léon-Dufour, des formules « plus flottantes », un « texte qui devient incertain³⁴ ».

Sa critique vise directement la séparation affirmée par Léon-Dufour entre Jésus ressuscité corporellement et le cadavre déposé au tombeau. De même que le premier effet de la mort de Jésus a été la séparation entre son esprit et son corps, de même, le premier effet de la résurrection, - si vraiment, comme l'affirme Léon-Dufour, Jésus a « totalement échappé à la mort » par sa glorification, - doit être l'unité retrouvée de ce que la mort avait d'abord divisé. Jésus ne peut pas ressaisir l'ensemble de l'univers pour en faire son corps sans avoir commencé par ressaisir ce qui, de son être propre, avait été déposé au tombeau, à savoir son cadavre. Le cadavre ne saurait donc se contenter de « retourner à l'univers », d'être intégré pour devenir, comme l'ensemble de l'univers, le corps universel du Christ. Le cadavre fait partie de l'« être propre » de Jésus et intervient à ce titre, dans l'acte même de la résurrection de Jésus, comme un élément actif du processus d'intégration de l'univers dans le corps universel du Ressuscité. Quand Léon-Dufour imagine une dissolution du cadavre de Jésus dont les particules s'intègrent dans le corps universel du Christ qu'est l'univers, Pousset affirme que le cadavre, réuni à l'être propre et personnel du Christ, doit participer à titre actif, dans le dynamisme même de l'acte de la résurrection, à l'intégration de l'univers dans ce qui devient progressivement le corps universel du Christ :

Comme faisant partie de son être propre, ce corps mis au tombeau est ressaisi par la résurrection, et comme tel il n'est pas « *intégré* dans l'univers des relations historiques... », il est bien plutôt du côté de ce *qui intègre* l'univers comme corps universel du Christ ressuscité : il est du côté du sujet actif, puisqu'il fait partie intégrante de ce sujet qui, par un acte personnel, fait sien cet univers. On ne peut pas à la fois présenter le Christ comme le sujet de l'acte qui est pour tous source de la Vie et des énergies tant cosmiques que spirituelles, et admettre que son corps mis au tombeau est allé à la dissolution complète et a été ainsi intégré dans l'univers. Car ce corps lui-même, dans l'unité indivise du Christ ressuscité, doit être dit principe et source de la Vie et de toutes les énergies ; donc principe d'intégration et non pas seulement objet intégré³⁵.

Le cadavre déposé dans le sépulcre ne se tient pas passivement du côté de l'univers progressivement intégré au Christ ; il est du côté du Christ qui, en son être personnel, s'intègre l'univers pour en faire son corps universel. Pousset pointe nettement, à l'encontre de Léon-Dufour, la nécessité de distinguer soigneusement le corps personnel et particulier du Christ déjà pleinement ressuscité, dans lequel le cadavre a été déjà réassumé et intégré à la gloire, du corps universel du Christ qui ce dernier intègre progressivement et de façon encore cachée dans la victoire de sa résurrection. Le cadavre de Jésus pris dans l'élan de la résurrection, dans l'unité désormais indivise du Ressuscité, doit être du côté du sujet actif qui récapitule l'univers, non du côté passif de l'univers qui se laisse récapituler dans le Christ. Si le cadavre du Christ devait s'être dissout dans le cosmos, cela introduirait une division dans la personne du Christ, une partie ayant part à la résurrection dans le monde nouveau (le corps glorifié), l'autre (le cadavre) n'étant pas encore pleinement assumé par le Ressuscité et restant soumis aux conditions de la nature et du monde ancien.

Léon-Dufour crut devoir rapidement tenir compte de la critique de Pousset, ce dernier lui étant par ailleurs vraiment bienveillant et ne passant pas pour un esprit frileux. Dans une petite note ajoutée à l'avant-propos du deuxième tirage de son livre, en janvier 1972, il prévient avoir « volontiers tenu compte d'un certain nombre de suggestions, en

³³ Sur Edouard Pousset, cf. sa notice dans Noël BARRE, *Jésuites et ouvriers. La mission ouvrière jésuite de 1944 à la fin des années 1990*, Paris, Karthala, 2014, p. 405-406.

³⁴ Edouard POUSSET, « Résurrection de Jésus et message pascal »..., p. 104.

³⁵ *Ibid.*, p. 105-106.

particulier de la part de Edouard Pousset³⁶ ». De fait, les principales modifications apportées à son ouvrage portent, dans la quatrième partie, sur le développement concernant « Jésus et son corps ».

A première vue, c'est-à-dire en ce qui concerne le vocabulaire, Léon-Dufour accueille l'objection de Pousset et semble vouloir mieux honorer la spécificité de la résurrection corporelle de Jésus par rapport à la résurrection générale, la première étant survenue « dans le temps historique » alors que la seconde sera purement eschatologique. Aussi a-t-il délibérément remplacé tout ce qui évoquait une dissolution du cadavre de Jésus dans l'univers par un vocabulaire au contraire unitif et intégrateur. Des expressions comme « [le cadavre] retourne à l'univers auquel il appartient » ou « il est réintégré dans l'univers des relations historiques qui ont constitué le corps et la manière personnelle de Jésus³⁷ » sont remplacées par celles-ci : « et comme tel [le cadavre] est assumé par le Christ glorieux » et « le corps mis au tombeau ne retourne pas simplement à l'univers auquel il appartient, il est pleinement assumé par le Christ vivant qui transforme l'univers en se l'intégrant³⁸ ».

Mais cette correction de vocabulaire, contournée et peu claire, ne touche pas au fond du problème, car, au-delà des mots, Léon-Dufour maintient *ad litteram* la question de savoir « ce qu'est devenu le cadavre de Jésus », signe que la réponse ne va toujours pas de soi et qu'il n'est pas évident, - c'est le moins qu'on puisse dire, - que le cadavre ait été immédiatement assumé par le Ressuscité. Loin d'affirmer que le corps déposé au tombeau a été repris par le Christ dans l'acte même de la résurrection, Léon-Dufour s'en tient cette fois à un agnosticisme délibéré : chercher à répondre à cette question relèverait d'une « ingéniosité sans appui sur le donné scripturaire. C'est même se livrer à la confusion des langages³⁹. » Certes, il ne mentionne plus son hypothèse d'un miracle de décomposition accélérée, mais il continue d'écarter toute autre hypothèse, dont celle du transfert du cadavre glorifié dans un autre lieu comme le croyaient les anciens. Il laisse même entendre que toute solution proposée reviendrait à enfermer le devenir du cadavre dans nos catégories historiques et spatio-temporelles, alors que cette question relève du mystère transcendant de la foi. Le langage de la raison, en particulier celui de la raison historique, ne peut servir à rien pour résoudre un problème qui ne relève que de la foi et de son langage, non du réel phénoménal et historique.

Il est clair que, si Léon-Dufour a pris soin d'atténuer son vocabulaire en tenant compte de l'orientation de la critique de Pousset, il n'a pas pour autant cru devoir réviser le fond de sa position. Il n'affirme aucunement, et donc récuse au moins *a silentio* le fait que le cadavre de Jésus ait été repris par le Christ dans l'acte même de sa résurrection. Car l'insertion de la transcendance divine dans le tissu de l'histoire reste, aux yeux de notre exégète, absolument impossible à saisir et à affirmer. C'est l'assomption concrète du cadavre par le Ressuscité qui se trouve ainsi interdite d'expression, et du coup privée de réalité. Il est clair que Léon-Dufour n'a pas cru devoir accueillir le fond de l'objection théologique que lui adressait Pousset, car elle l'aurait obligé à sortir de son *a priori* herméneutique selon lequel ne peut exister aucun point de contact, aucune continuité réelle, même dans la personne du Christ, entre le monde historique, matériel et spatio-temporel, clos sur lui-même, auquel appartient irrémédiablement le cadavre (du moins jusqu'à la parousie), et le monde radicalement nouveau et transcendant inauguré par la Résurrection.

Une formule de son texte, inchangée entre les deux tirages du livre, traduit exactement le nœud de la position de Léon-Dufour :

³⁶ Xavier LEON-DUFOUR, *Résurrection de Jésus et message pascal*, « Parole de Dieu », Paris, Edition du Seuil, 2^{ème} tirage, 1972, p. 10.

³⁷ *Ibid.*, 1^{er} tirage, p. 303 ; cf. *infra* Annexe.

³⁸ *Ibid.*, 2^{ème} tirage, p. 303 ; cf. *infra* Annexe.

³⁹ *Ibid.*, p. 304, n. 43 ; cf. *infra* Annexe.

Le Ressuscité est *le même* que Jésus de Nazareth, mais un Jésus pleinement accompli dans la gloire. Fort bien. Encore faut-il préciser : qu'en est-il du corps de Jésus-Christ ? Les interprètes sont d'accord pour estimer qu'en parlant de résurrection corporelle on n'affirme pas que le corps de résurrection est en simple continuité avec le corps terrestre : ce serait assimiler indûment la résurrection de Jésus qui vit à jamais et la « résurrection » improprement dite de Lazare qui doit mourir à nouveau⁴⁰.

L'identité du Ressuscité et de Jésus de Nazareth, confessée sans réserve, n'implique pas du tout, et même exclut la continuité entre le corps désormais glorifié et le corps terrestre devenu cadavre en voie de décomposition. La matière, concentrée dans le cadavre, ne peut participer à la moindre continuité entre le monde terrestre, spatio-temporel, et le monde nouveau inauguré par la résurrection. L'allusion lancinante au cas de la résurrection de Lazare, à laquelle on ne saurait en rien assimiler celle de Jésus, doit être comprise dans toute son amplitude : il ne suffit pas de dire que la résurrection de Jésus ne se réduit pas à la réanimation de son cadavre déposé au sépulcre ; il faut surtout dire que la résurrection de Jésus n'est pas la réanimation de son cadavre, qu'elle ne concerne pas, au moins directement et immédiatement, son cadavre.

On comprend d'autant mieux la manière minimaliste et toute nominale dont Léon-Dufour prétend tenir compte de l'objection que lui a adressée Pousset, lorsqu'on se plonge dans le magistral article sur la résurrection que ce dernier avait publié en 1969, deux ans avant la publication de *Résurrection de Jésus et mystère pascal*⁴¹. Dans la dernière partie de cet article, proprement théologique et herméneutique, « Signification de la résurrection », Pousset évoque, sans la nommer précisément mais pour la contredire, l'idée selon laquelle le cadavre de Jésus serait resté en dehors de l'acte propre de sa résurrection. Là contre, expliquait-il soigneusement, si la résurrection étend ses effets sur l'univers entier qui devient comme le corps universel du Christ, elle doit d'abord et avant tout concerner son corps particulier, son cadavre, repris par le Christ et transformé en corps spirituel. Le Ressuscité n'assume pas seulement l'histoire humaine en général, il assume, pour la délivrer du déterminisme spatio-temporel qui la limite ici-bas, la nature humaine en sa totalité, jusqu'en sa corporéité matérielle :

Que le Christ ressuscité assume l'histoire humaine, il le montre aux siens en se manifestant à eux, c'est-à-dire en faisant deux choses : il leur prouve qu'il est celui-là même qui a vécu avec eux et en qui se vérifient les Ecritures, et il les rassemble, par la foi, en une communauté qui recueille en elle l'histoire passée du peuple d'Israël et s'ouvre aux nations. Mais dans le même acte, le Christ ressuscité doit également assumer la nature, en achevant ce qu'il a commencé de faire par son incarnation : il reprend son corps qui, comme corps spirituel, n'est plus au tombeau.

Si le corps déposé au tombeau y demeure, l'homme comme nature n'est pas assumé par le Christ dans la Vie. On a seulement, en parallèle avec la condition naturelle close sur elle-même, une existence surnaturelle. Ce qui est directement contraire à l'incarnation⁴².

Selon le vieil adage des Cappadociens : « Ce qui n'est pas assumé n'est pas sauvé », le Christ a assumé jusqu'à bout et en totalité le devenir de la nature humaine. Pour que l'humanité toute entière soit sauvée, il a fallu que le corps enseveli de Jésus soit lui aussi assumé par le Verbe, dans l'acte même de sa résurrection.

La seule manière de saisir le devenir du cadavre de Jésus dans la résurrection, du point de vue phénoménologique qui reste le nôtre, c'est donc de parler non pas de sa dissolution dans l'univers, encore moins de son rapt ou de sa découverte possible, mais de sa « disparition », disparition qui n'est pas anéantissement mais transformation radicale, absorption dans le monde de Dieu :

Le Christ ressuscité reprend donc son corps ; mais son acte de ressusciter est en même temps acte de faire passer ce corps, de la vie physique déjà niée par la mort, à la vie propre de Dieu, la

⁴⁰ *Ibid.*, p. 298-299.

⁴¹ Cf. Edouard POUSSET, « La résurrection », *Nouvelle revue théologique* 91 (1969), p. 1001-1044.

⁴² *Ibid.*, p. 1040.

vie selon l'*Esprit Saint*, la vie spirituelle (au sens fort de vie propre à l'Esprit de Dieu). En conséquence le cadavre mis au tombeau disparaît, absorbé par cette vie divine, et cette disparition est le signe de cette transformation radicale⁴³.

Pousset mettait d'avance le doigt sur le présupposé qui empêche Léon-Dufour, après bien d'autres, d'envisager que le corps enseveli de Jésus puisse avoir pris part directement au dynamisme de la résurrection. Le monde de Dieu, radicalement transcendant, celui auquel appartient le Ressuscité, ne saurait interférer en rien avec le monde phénoménal de la nature, strictement enfermé dans le déterminisme des lois de l'espace et du temps. Les deux univers ne peuvent que rester rigoureusement séparés, « en parallèle », sans jamais se rencontrer. Au contraire, Pousset rend compte de la résurrection de Jésus comme de la victoire remportée, en Jésus, par la vie et la liberté, sur le terrain même où celles-ci semblaient irrémédiablement vaincues par la mort. Le corps du Ressuscité, cadavre réassumée par la vie divine, témoigne de la libération définitive, par-delà la mort, du déterminisme qui enchaînait la nature humaine.

Cette disparition du Christ – tombeau vide – est un signe de sa victoire.

Cette disparition introduit une rupture dans la chaîne des phénomènes naturels : difficulté et scandale inadmissible pour celui qui ne se laisse pas conduire jusqu'à la foi. [...]

Par sa résurrection le Christ est affranchi de la chair de péché et libre par rapport aux conditionnements d'une nature qu'il a dépassée ; il est donc libre par rapport au déterminisme, dont il se dégage, non pas pour entrer dans un univers merveilleux de fantaisie et d'arbitraire mais dans l'ordre et la cohérence supérieurs du Royaume de Dieu, de la vie de Dieu, de la Liberté souveraine, absolue⁴⁴.

C'est cette rupture du déterminisme phénoménal enfermant le monde naturel sur lui-même, déjà réalisée dans la résurrection du Christ, que Léon-Dufour, à la suite de Bultmann et bien d'autre, se refuse à envisager, préférant laisser les deux mondes, celui de la nature et celui du Royaume, se déployer en parallèle, sans rejaillissement de l'un sur l'autre. Léon-Dufour, rédigeant son livre, dès son premier tirage, connaissait la démonstration de Pousset mais ne s'est pas laissé convaincre par elle, pas plus d'ailleurs, dans son second tirage, que par les critiques directes que ce dernier lui adressa, dans la ligne directe de ce qu'il avait déjà longuement exposé dans son article de 1969⁴⁵. Les présupposés de l'exégète, comme par crainte de ce qui serait pour lui « difficulté et scandale inadmissible », le laissaient imperméable à l'argumentation décapante mais exigeante du théologien.

Cela ne put que convaincre un autre théologien jésuite d'entrer à son tour dans l'arène pour porter le fer contre les mêmes préjugés réducteurs.

La critique de G. Martelet : le théologien débusque les préjugés de l'exégète

La persistance problématique de Léon-Dufour à refuser d'intégrer le cadavre de Jésus dans l'acte même d'une résurrection déjà pleinement accomplie en la personne du Sauveur motiva en effet la réaction discrète mais encore plus percutante d'un autre de ses

⁴³ *Ibid.*, p. 1034.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 1038.

⁴⁵ Léon-Dufour continua de professer son agnosticisme sur le devenir du cadavre de Jésus bien longtemps après le débat autour de *Résurrection de Jésus et message pascal*, comme il en témoigne lui-même en 1995 dans *Dieu se laisse chercher...*, p. 131-132, à propos du suaire : « Les Évangiles ne se prononcent jamais sur la manière dont Jésus est ressuscité. A vouloir imaginer les modalités physiques ou physiologiques de la Résurrection on s'égare. Je laisse en suspens le rapport du cadavre au Ressuscité. Il y a là une question sans réponse. Invoquer je ne sais quels processus d'accélération de la matière, de rayonnement qui "traverserait" le linceul, etc., tout cela ne mène à rien. "Cesse de me retenir !" dit Jésus. Nous savons seulement que le tombeau fut trouvé vide, que le cadavre n'a jamais été vu après son ensevelissement et que les disciples affirment qu'il n'a pas été dérobé. »

confrères jésuite, Gustave Martelet (1916-2014)⁴⁶. Ce dernier, alors professeur à la faculté jésuite de Fourvière, n'a pas recensé le livre de Léon-Dufour mais y fait plusieurs mentions critiques dans son ouvrage *Résurrection, eucharistie et genèse de l'homme* paru au milieu de l'année 1972.

Dans le chapitre consacré à la résurrection, Martelet prend pour protagoniste sinon pour cible principale le philosophe moderniste Edouard Le Roy et son ouvrage *Dogme et critique* (1907), non sans évoquer à plusieurs reprises ses épigones contemporains plus ou moins conscients⁴⁷. Le livre de Léon-Dufour est cité en note à plusieurs reprises en tant qu'il s'alignerait de façon non critique sur les positions de Le Roy, en particulier sur sa hantise obsessionnelle de voir la résurrection de Jésus réduite et « naturalisée » en réanimation d'un cadavre et son refus *a priori* d'impliquer la matérialité du corps enseveli de Jésus dans l'acte de sa résurrection : « X. Léon-Dufour développe des vues toutes semblables. [...] C'est exactement la position de Le Roy et les critiques qui valent pour l'une valent par le fait même pour l'autre⁴⁸. » C'est en réfutant les positions de Le Roy que Martelet atteint par la bande celle de son confrère Léon-Dufour, en des pages qui, selon Marie-Michel Labourdette, sont pour le moins « percutantes⁴⁹ ».

Nous résumerons la critique que Martelet adresse à Léon-Dufour sous deux chefs : 1° le refus d'impliquer le cadavre de Jésus dans l'événement de la résurrection altère gravement l'anthropologie dogmatique liée à l'incarnation ; 2° il repose sur une herméneutique dualiste séparant radicalement la foi et l'histoire.

Selon la logique même de l'incarnation, et selon la portée expresse du témoignage évangélique, on ne saurait altérer la continuité somatique entre le cadavre de Jésus qui a été déposé au tombeau et le corps glorifié du Ressuscité.

Certes, il est légitime de ne pas réduire la résurrection de Jésus à une réanimation de cadavre, comme ont pu le faire trop longtemps, jusqu'en plein XX^e siècle, une prédication mal éclairée et une théologie étroitement apologétique. Mais ce serait trahir le témoignage pascal des évangiles et le réduire à un mythe que de refuser au cadavre la participation directe et immédiate à l'acte de la résurrection. Car s'il est vrai qu'il y a dans la résurrection de Jésus quelque chose qui dépasse absolument l'expérience de ce monde et fait que cet événement transcendant n'a pas et ne pouvait être saisi en lui-même, en sa source, par aucun témoin, il n'en demeure pas moins nécessaire de maintenir une « continuité somatique entre la mort et la résurrection de Jésus⁵⁰ », et c'est à travers le cadavre de Jésus que passe nécessairement cette continuité.

Concernant le devenir du cadavre de Jésus, il n'est pas vrai, comme l'écrit Léon-Dufour, que « les récits évangéliques n'offrent aucun élément de solution⁵¹ » et qu'on ne peut donc fonder sur eux aucune hypothèse sérieuse : « Tous supposent au contraire, affirme Martelet, que le passage de la mort à la vie qui exclut toute mort s'est opéré au niveau, si j'ose ainsi parler, du *rapport strictement singulier du Christ avec le monde, c'est à*

⁴⁶ Sur Gustave Martelet, cf. Hilaire GIRON (éd.), *Gustave Martelet sj, Gérard-Henri Baudry : Deux grands théologiens inspirés par Pierre Teilhard de Chardin*, « Noosphère », Chouzé-sur-Loire, Saint-Léger Productions, 2015.

⁴⁷ Cf. Gustave MARTELET, *Résurrection...*, p. 73 : « Le tort de Le Roy et de ceux qui, le sachant ou non, l'imitent ou en dépendent... »

⁴⁸ *Ibid.*, p. 80, n. 53.

⁴⁹ Marie-Michel LABOURDETTE, « Résurrection de Jésus et message pascal »..., p. 619, n. 1.

⁵⁰ Gustave MARTELET, *Résurrection...*, p. 75.

⁵¹ Xavier LEON-DUFOUR, *Résurrection de Jésus...*, 1^{er} et 2^{ème} tirages, p. 304, n. 43 ; cité par Gustave MARTELET, *Résurrection...*, p. 76, n. 39.

dire au “niveau” de son corps, qui devient du fait de ce passage le rapport à jamais vivifiant du Christ avec le monde⁵². »

Parler de la résurrection de Jésus et de son retour à la vie sans impliquer son corps concret dans lequel la mort a fait son œuvre, jusqu’à le conduire au tombeau, cela revient, dans la ligne d’une immortalité toute platonicienne, à nier que le corps de chair, en sa matérialité, soit concerné par la vie éternelle. Au contraire le lieu de la victoire apparente de la mort, signifiée par le cadavre, doit être aussi le lieu de la victoire de la vie :

Prétendre *en pleine histoire* que le Christ est soustrait pour toujours à la mort, suppose qu’une telle victoire a été emportée dans ce *corps même*, où la mort tout d’abord a marqué sa victoire, que la Vie à son tour doit remporter la sienne pour toujours⁵³.

Pour que la résurrection manifeste la complète victoire de la vie sur la mort, il faut que « la dépouille de Jésus, d’une manière ineffable mais certaine [soit] à jamais transmuée⁵⁴ ». C’est bien ce qui a été mis au tombeau, Jésus en son cadavre, qui doit être transmué par la résurrection, puisque c’est cela même qui a connu la mort qui se relève maintenant dans la vie. Martelet estime nécessaire pour rendre compte pleinement du mystère de la résurrection, de tenir à un réalisme objectif de la continuité entre ce qui était mort, intégralement pris comme corps de chair et esprit, et ce qui est désormais vivant pour toujours. Le cadavre ne peut pas être laissé en dehors de cette dynamique, déjà pleinement réalisée en acte, de la résurrection de Jésus.

Pourquoi cette nécessaire continuité jusque dans la matière du corps de Jésus ? Il est vrai que la résurrection générale des hommes, à la fin des temps, n’exige pas une telle continuité matérielle, car elle est exclusivement eschatologique et ne s’inscrit plus du tout dans les conditions spatio-temporelles de ce monde. La résurrection du Christ, par contre, quoique déjà eschatologique en sa nature profonde, s’inscrit encore dans la temporalité de l’histoire, « au cœur même des temps⁵⁵ », et doit nous être signifiée à nous qui restons dans le temps de ce monde. La vérité de l’incarnation veut que la chair en sa matérialité, d’abord assumée par le Verbe à sa naissance, soit elle aussi ressaisie, par-delà la mort, dans l’acte même de la résurrection, « le témoignage apostolique [étant] si clair sur le *fait* que la mort est vaincue sur le terrain de son propre triomphe⁵⁶ ».

Par-delà la question du cadavre, Martelet égratigne jusqu’à la méthode herméneutique mise en œuvre par Léon-Dufour, en dévoilant les présupposés hérités de Le Roy et de Bultmann.

Léon-Dufour, pour préserver une ligne modérée, avait marqué sa distance envers ceux qui, poussant au maximum la voie ouverte par Le Roy, estiment possible simultanément et de confesser la résurrection de Jésus et d’envisager la présence persistante de son cadavre au tombeau. Voilà comment Léon-Dufour, dans ses deux tirages successifs, justifiait son refus d’une telle position :

Il arrive qu’on lise des phrases comme celles-ci : « Même si l’on avait trouvé le squelette de Jésus dans son tombeau, cela ne changerait rien au fait de sa résurrection. » Nous refusons une telle manière de parler, car elle contredit le sens du Nouveau Testament. Elle glisse indûment de la question du langage (la constatation de l’absence du cadavre) à celle du fait (le devenir du cadavre)⁵⁷.

La ligne de défense de Léon-Dufour consiste à s’en tenir au *sens* des textes évangéliques, à l’interprétation de leur langage et de ce qu’ils veulent nous dire, sans prétendre aborder en quoi que ce soit la question du *fait* lui-même. En effet, rien ne permet

⁵² Gustave MARTELET, *Résurrection...*, p. 76, n. 39.

⁵³ *Ibid.*, p. 76-77.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 77.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 82.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 77.

⁵⁷ Xavier LEON-DUFOUR, *Résurrection de Jésus...*, 1^{er} et 2^{ème} tirages, p. 304, n. 43 ; cf. *infra* Annexe.

objectivement, au plan de l'histoire, de se prononcer sur le *fait* lui-même du devenir du cadavre : a-t-il été glorifié ? dérobé ? perdu ? Est-il resté dans le tombeau ? Autant d'hypothèses entre lesquelles on ne peut aucunement trancher au plan de l'histoire. Par contre le *sens* des textes évangéliques ne peut pas prêter à confusion : pour les témoins de la résurrection et les auteurs des récits, il n'était pas possible de croire que Jésus soit ressuscité en même temps que de découvrir son cadavre dans le tombeau. Les Évangiles ne permettent aucunement d'envisager que le cadavre ait pu être découvert dans le tombeau, sans quoi la résurrection n'aurait pas pu être crue par les disciples, encore moins annoncée par eux. Tel est le sens des textes, auquel il faut se tenir, sans prétendre passer au niveau des faits eux-mêmes, par exemple en prétendant que le cadavre aurait pu être découvert sans conséquence négative pour la foi en la résurrection, ou inversement, comme les anciens, en prétendant qu'il a été transféré dans un lieu supra-mondain. En rester ainsi au plan du *sens* des récits évangéliques permet d'accueillir l'expérience pascalle des disciples et d'en respecter l'intention, sans engager en rien le plan du *fait* et de l'histoire.

C'est cette limitation au plan du *sens*, sans engagement aucun dans celui du *fait* que conteste Martelet. Le sens même des récits évangéliques permet et même oblige à remonter jusqu'aux faits eux-mêmes. Les disciples n'ont pas seulement donné un sens à leur parole et leurs écrits, mais, par ce sens, ils entendaient témoigner d'un fait, celui du tombeau vide compris nécessairement comme signe de la résurrection. En accueillant le sens, il faut accueillir les faits qui se trouvent exprimés.

Accepter qu'on ait pu trouver le squelette de Jésus et « croire » encore à la Résurrection, est de tout point contraire non seulement au *sens* mais aux *faits* du Nouveau Testament. Pareillement, « la constatation de l'absence du cadavre » n'est pas une affaire de *langage*, mais une affaire de *fait*, si du moins un fait, parce qu'il est *témoigné*, ne devient pas du pur « langage ». Quant au « devenir du cadavre » étant réellement un *fait*, il demeure métempirique et se trouve cependant impliqué dans le *langage* de la Résurrection, comme sa condition irremplaçable, ainsi que tous les Évangiles en témoignent⁵⁸.

Croire, ce n'est pas seulement recueillir un sens, celui que les disciples ont perçu et transmis ; c'est aussi accueillir les faits portés par ce sens, puisque l'intention des témoins est bien de permettre à tous de rejoindre les faits, tels qu'ils les ont perçus, à travers le sens. Le sens n'est là que pour faire connaître le fait constaté. Pour Léon-Dufour, la seule raison qui oblige à écarter l'hypothèse d'une découverte du cadavre de Jésus par les disciples, c'est une nécessité de crédibilité : le cadavre ne pouvait être découvert, à peine que personne ne puisse croire à la résurrection et la prêcher, ce pourquoi l'historien est obligé d'accueillir comme véridique le fait que les apôtres ne pouvaient témoigner que d'un tombeau vide, quelle que soit la cause objective de ce vide, sur laquelle on ne peut rien affirmer de certain. Cela ne dit donc rien, pour nous, sur le fait lui-même du devenir du cadavre, en particulier rien sur sa participation directe à l'évènement de la résurrection.

A quoi Martelet répond que, dans la foi, il convient d'accueillir le témoignage des apôtres, qui ne porte pas que sur le sens de leur langage, mais sur les faits exprimés par ce langage : le fait du tombeau vide, directement et essentiellement lié à l'évènement de la résurrection, comme son premier signe. Ce dont témoignent les apôtres, ce n'est pas seulement l'expérience du tombeau vide et sa signification pour eux, mais le fait que le tombeau est vide parce que Jésus est ressuscité, parce qu'il n'est plus ici, parce que le corps enseveli s'est relevé.

C'est ce rapport entre langage et fait qui dévoile précisément le type d'herméneutique mise en œuvre par Léon-Dufour et dont Martelet conteste la pertinence. Pour Léon-Dufour, sous l'influence directe de Bultmann, la science historique ne peut rien atteindre du fait même de la résurrection, - qui à ce titre n'est pas un évènement historique, quoiqu'il soit confessé comme réel dans la foi, - mais seulement le fait de la foi des disciples

⁵⁸ Gustave MARTELET, *Résurrection...*, p. 77, n. 42.

en la résurrection. L'événement de la résurrection relève de la décision existentielle du croyant qui en discerne le sens, mais pas du tout d'une réalité factuelle déterminable selon le processus de la connaissance historique. Ainsi, tout ce que l'on peut atteindre et donc dire et exprimer sur l'historicité de la résurrection, ce n'est pas l'événement lui-même, le fait, inaccessible, mais seulement la foi des disciples qui y ont cru et en ont discerné la signification. Le seul fait historique certain auquel on peut parvenir, c'est le fait que les disciples ont cru à la résurrection et la manière dont ils en ont témoigné. Au-delà, ce n'est plus de l'histoire, mais de la foi, qui ne porte pas sur l'histoire mais sur un réel transcendant que rien du domaine de la connaissance historique ne peut dire ni signifier.

Contre cet alignement de Léon-Dufour sur les présupposés dichotomiques voire dualistes de Bultmann et Marxsen, Martelet en appelle à une conjonction des différents niveaux d'historicité, selon le principe même du dogme de l'incarnation :

En langage bultmannien, seul le *geschichtlich* qui se tient du côté de la *décision existentielle* compterait pour la foi, l'*historisch*, c'est-à-dire le factuel historiquement déterminable n'aurait aucune importance et serait au surplus, dans le cas de la foi strictement inaccessible. Selon la confession christologique en « et », « et » (le vrai Dieu *et* le vrai homme), il faut unir en réalité le *geschichtlich* « et » l'*historisch*, le fait *et* le sens. Toute une christologie de l'herméneutique serait donc à faire ou à refaire⁵⁹.

Loin qu'il faille opposer de façon contradictoire l'expérience existentielle que les disciples ont fait de la résurrection du Christ et une authentique historicité objective de cet événement *via* le témoignage des apôtres, il convient de bien préciser la condition propre de chacun de ses aspects et de les unir entre eux, afin de pouvoir rendre compte de la plénitude de ce dont témoigne les apôtres et les évangélistes. Le fait que la résurrection en elle-même ne puisse aucunement être l'objet d'une saisie empirique n'empêche nullement qu'elle soit un événement historique bien réel, indirectement mais vraiment perceptible à travers des signes objectifs manifestés dans le monde spatio-temporel et rapportés par les apôtres qui en avaient été témoins oculaires.

En un mot, la résurrection de Jésus est vraiment *historique*, non pas au sens où son principe serait *empiriquement* saisissable au cœur de notre histoire, mais au sens où, toute *mét-empirique* qu'elle reste en soi-même, elle se signifie objectivement pour nous par ses *effets*, négatifs comme le tombeau vide ou positifs comme les apparitions, sans parler de la foi des femmes et des apôtres et la naissance de l'Eglise elle-même⁶⁰.

Le point clé de la critique que Martelet adresse à Bultmann, et, par ricochet à Léon-Dufour, réside dans la mise à jour du présupposé fort discutables, non critiqués, selon lequel Dieu ne peut aucunement intervenir dans le cours empirique de l'histoire, - v. g. relever un cadavre et l'associer dès maintenant, en Jésus, à la victoire définitive et eschatologique de la vie sur la mort. L'action divine ne peut être que transcendante, inaccessible, insaisissable, toujours en dehors du cours de l'histoire, lequel ne peut au contraire que rester clôt sur lui-même, sans faille, sans aucune interférence surnaturelle : le cadavre ne peut que se dissoudre ou disparaître, car on sait *a priori* que Dieu ne peut pas l'élever en dehors du cours naturel des choses. Loin que la Parole de Dieu invite à accepter une telle vision des choses, il s'agit au contraire d'une option purement arbitraire, en vertu de laquelle l'exégète décide « *a priori* de rejeter comme impossible toute manifestation historique de Dieu⁶¹ ». Ce dogmatisme inversé en vient à rien moins, tout en prétendant défendre le *langage* de la foi, qu'à altérer la *réalité* même du salut tel que Dieu a voulu le réaliser dans l'histoire.

Discrètement mais fermement, le théologien Martelet invite son confrère exégète à mieux sonder les présupposés extra-exégétiques sur lesquels il croit devoir s'appuyer, au risque de restreindre et mutiler le contenu de la Parole de Dieu telle qu'il s'offre à son étude.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 93, n. 81.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 96.

⁶¹ *Ibid.*, p. 65.

Trois conclusions peuvent finalement être tirées de notre enquête.

Louis Bouyer, l'un des plus grands représentants de la théologie française de la seconde moitié du XX^e siècle, n'a pas su agir, en cette affaire, à hauteur du métier de théologien. Il s'est laissé emporter avec virulence dans les clivages passionnels et idéologiques qui agitaient la scène théologique post-conciliaire. A démonstration théologique, comme le prétendait faire Léon-Dufour derrière l'appareillage exégétique, il fallait apporter une réponse vraiment théologique, avec toute la précision argumentaire requise. Or Louis Bouyer s'est contenté de dénoncer succinctement une atteinte à la foi de l'Eglise, sans prendre la peine d'entrer dans les mécanismes même de la pensée de son protagoniste, au risque de la caricaturer gravement.

L'ouvrage de Léon-Dufour participe d'un effort plus large d'approfondissement du mystère pascal à la lumière de l'herméneutique contemporaine. La théologie « classique » de la résurrection s'en était tenue trop longtemps à une approche apologétique un peu courte, qui évacuait une bonne part de sa dimension mystérieuse : la résurrection servait plus à prouver la foi qu'elle n'était elle-même scrutée comme l'objet central et absolument transcendant de la foi. Il était inévitable que la rencontre de problèmes qui n'avaient pas jusqu'ici été traités pour eux-mêmes, comme le devenir du corps enseveli de Jésus dans la résurrection, provoquent des hésitations, des tâtonnements, voire des erreurs.

Pour frayer des chemins justes et droits en ces terrains encore mal explorés, les instruments de l'exégèse historico-critique se sont révélés de première importance, en même temps qu'insuffisants. Indispensables pour mieux dégager dans sa complexité, sa densité et son actualité le contenu de la Parole de Dieu, ils ne sauraient se substituer aux instruments métaphysiques et théologiques eux aussi indispensables, car situés au niveau plus fondamental des principes de la connaissance. Léon-Dufour montre l'exemple d'un exégète rigoureux et exigeant dans l'usage des instruments proprement exégétiques, mais peu ou mal conscient des présupposés philosophiques et théologiques qu'il mettait en œuvre plus ou moins consciemment, les ayant reçus sans recul critique de certains auteurs à l'autorité plus bruyante que démontrée, tels Le Roy, Bultmann ou Marxsen. Les théologiens de métier comme Pousset et Martelet, peu suspects de conservatisme doctrinal mais rigoureux dans l'exercice de la théologie en une époque où cela n'était pas de mode, ont su intervenir avec justesse et pertinence pour rappeler les exigences d'un authentique *intellectus fidei*.

Fr. Henry Donneaud o.p.

Annexe

Xavier LEON-DUFOUR, *Résurrection de Jésus et message pascal*, « Parole de Dieu », Paris, Seuil, 1^{er} tirage 1971 et 2^{ème} tirage 1972, p. 303-305

Essayons d'utiliser ces réflexions sur la résurrection générale pour mieux comprendre le cas particulier de la résurrection de Jésus. Une différence éclate d'abord, soit en raison de la personne (Jésus), soit pour le moment (bref délai), soit pour la constatation (absence de cadavre). Mais une ressemblance s'impose également : Jésus est entièrement de condition humaine, hormis le péché, et son corps est semblable au nôtre ; aussi est-on autorisé à penser sa résurrection corporelle dans des catégories analogues. Jésus a totalement échappé à la mort ; il a été glorifié en son corps historique, c'est-à-dire en tout ce qui, au long de son existence, a été le lieu de son expression et de sa communication avec autrui et qui a été voué à la mort jusqu'à sa mort définitive sur la croix, c'est-à-dire encore en ce par quoi il est entré personnellement en relation avec l'univers des hommes et des choses. Le cadavre fait partie, lui aussi, de ce corps historique :

[1^{er} tirage] il retourne à l'univers auquel il appartient, mais à un univers qui désormais, par la vertu de la résurrection, est transformé et « glorieux ». Si l'on ne se refuse pas à admettre que les premières expressions du corps historique de Jésus se soient dissoutes dans l'univers en vue de la résurrection, pourquoi n'en aurait-il pas été de même pour ce qui en est l'ultime manifestation terrestre ? Dans cette perspective, pour que soit maintenue la résurrection corporelle de Jésus, le cadavre ne requiert pas un traitement spécial : il est intégré dans l'univers des relations historiques qui ont constitué le corps et la manière personnelle de Jésus.

[2^{ème} tirage] et comme tel il est assumé par le Christ glorieux. Le mode précis de cette reprise échappe à notre entendement, en raison du mystère qui fonde cette reprise elle-même et qui est pur objet de foi. L'essentiel est ailleurs, pour qui comprend que la résurrection consiste proprement en un changement de rapport entre le corps naturel et le moi qui s'exprime en lui. Avant sa mort, durant sa vie charnelle, dans le « corps de péché », Jésus est comme chacun de nous – mais de par sa volonté – soumis aux conditions spatio-temporelles qui limitent ses expressions humaines et lui font obstacles. Après la résurrection, ce corps charnel est transformé de fond en comble en pur moyen d'action pour sa personne, - action que rien ne limite plus : ni espace, ni temps, ni matière ; tout au contraire, construire l'univers est désormais totalement au service de sa manifestation, comme l'ont attesté ses apparitions aux disciples. Aussi, dans le cas particulier de la résurrection de Jésus qui, seule, eut lieu dans notre temps historique, le corps mis au tombeau ne retourne pas simplement à l'univers auquel il appartient, il est pleinement assumé par le Christ vivant qui transforme l'univers en se l'intégrant.

Certains voudraient aller plus loin encore et préciser ce qu'est devenu le cadavre de Jésus. L'Écriture ne dit qu'une chose : les femmes venues au tombeau n'y ont pas trouvé le cadavre de Jésus. Tel est le fondement du langage dans lequel les disciples pouvaient parler. Vouloir préciser davantage, c'est s'aventurer dans le domaine des hypothèses : les questions et les réponses dépendent avant tout de la cosmologie et de l'anthropologie qui sont adoptées, consciemment ou non⁴³. L'intérêt de la foi au Christ ressuscité va ailleurs.

Il est temps de se demander maintenant : qu'est donc le *corps de Jésus-Christ* ? La réponse dépend de l'intelligence qu'on a du rôle qu'a joué Jésus de Nazareth. Si vraiment Jésus est ce qu'il a annoncé, à savoir un homme qui a une relation unique avec Dieu et qui a une relation unique avec tous les hommes, sa présence est coextensive à l'univers. En d'autres termes, qui ne veulent pas estomper l'individualité de Jésus ni la continuité de son corps ressuscité avec le corps historique, le corps de Jésus-Christ est l'univers assumé et transfiguré en lui. Selon le mot de saint Paul, le Christ s'exprime désormais par son corps ecclésial. Le corps de Jésus-Christ ne doit donc pas être limité à son corps « individuel ». De même que, dans les poèmes d'Isaïe, le Serviteur de Yahweh évoque à la fois une personne et une collectivité, ainsi, de fait, Jésus-Christ : en lui, l'alternative individuel/collectif est dépassée. Jésus-Christ est à la foi personne qui assume l'univers et univers personnalisé en lui.

De nombreux contemporains se soucient de savoir ce qu'est devenu le cadavre de Jésus, alors que pour les disciples, il n'y avait pas de problème : on pouvait concevoir qu'il avait été transféré et glorifié en un autre lieu. Pour les Hébreux, « le "monde" n'est pas une réalité statique, mais un événement qui devient, quelque chose qui se présente à l'homme sous un aspect continuellement nouveau, qui survient sous les formes les plus diverses, et, comme tel, est beaucoup plus difficile à saisir abstraitement, tout au moins par réduction à un principe. Israël n'a pas considéré le monde commun organisme structuré reposant sur lui-même » (G. von RAD, *Théologie de l'Ancien Testament*, t. I, p. 136-137). L'unité du monde provient de Dieu seul. A leur suite, les chrétiens n'ont eu aucune gêne à imaginer une pluralité de mondes, l'un d'entre eux étant réservé à l'habitat céleste des bienheureux, comme le montre la place de Peter Appianus, datant de 1539 (A. KOYRE, *Du monde clos à l'univers infini*, P.U.F., Paris, 1962, p. 31). C'est seulement à une époque récente que les théologiens ont renoncé à faire du ciel et de l'enfer des « lieux » juxtaposés à notre monde.

Il y a loin d'une telle cosmologie à la nôtre,

[1^{er} tirage] si bien que pour certains, le problème demeure : qu'est devenu le cadavre de Jésus ? A cette question, il convient de répondre que

la sagesse invite à s'abstenir de toute curiosité, puisque les récits évangéliques n'offrent aucun élément de solution. Si donc l'on persiste à chercher une explication, il faut savoir qu'on est livré à une ingéniosité sans appui

[1^{er} tirage] Offrons toutefois quelques thèmes de réflexion sur le problème suivant : comment, avec le présupposé d'un univers dans lequel « rien ne se perd, rien ne se crée », rendre compte du fait historique de la découverte du tombeau vidé du cadavre de Jésus ? L'homme en quête de solutions qu'il estime rationnelles, supposera que le corps avait été transféré ailleurs, ou que les femmes se sont trompées de tombeau, etc. Celui qui recourt volontiers aux miracles pourra imaginer celui d'une disparition prématurée du cadavre : s'il est vrai que les miracles ne violent pas les lois de la nature, mais dépassent les forces naturelles, par exemple en accélérant le processus de reconstitutions des tissus (cf. H. Bouillard, « L'idée chrétienne du miracle », *Cahiers Laennec* 8 [n° 4, 1948, p. 25-37], pourquoi ne pas supposer qu'il y a eu un miracle d'accélération dans la décomposition de la matière organique, en sorte que plus rien n'apparaisse lors de la visite des femmes ? Je gage qu'un Edouard Le Roy n'aurait pas été mécontent de cette hypothèse qui n'en appelle ni à une supercherie ni à une « volatilisisation » du cadavre. Mais je pense aussi que d'autres croyants seront mal à l'aise à l'énoncé d'une proposition qui admet la possibilité d'une décomposition du cadavre de Jésus ; ils feront appel au texte du psaume : « Tu ne laisseras pas ton saint voir la corruption » (Ac 2, 23), sans se rendre compte qu'ils prêtent à cette attestation un sens différent de celui de l'auteur. La parole n'énonce pas un enseignement sur la nature de la transformation qu'a subie le cadavre, elle signifie que Jésus a échappé totalement au pouvoir de la Mort. L'hypothèse proposée plus haut ne contredit donc pas les données du Nouveau Testament ; elle laisse ouverte une interprétation authentique du rapport qu'entretient le Ressuscité avec l'univers, dans le genre de ce que nous avons tenté d'exprimer.

Ajoutons un dernier point, sur la manière de parler. Il arrive qu'on lise des phrases comme celles-ci : « Même si l'on avait trouvé le squelette de Jésus dans son tombeau, cela ne changerait rien au fait de sa résurrection. » Nous refusons une telle manière de parler, car elle contredit le sens du Nouveau Testament. Elle glisse indûment de la question du langage (la constatation de l'absence du cadavre) à celle du fait (le devenir du cadavre). Même si aujourd'hui, en raison de leur anthropologie ou de leur cosmologie, des contemporains s'imaginent qu'ils croient encore à la résurrection de Jésus tout en pensant que le squelette de Jésus est resté au tombeau, il en va tout autrement des disciples du temps de Jésus : pour eux, s'ils avaient trouvé le cadavre au tombeau, ils n'auraient pas pu admettre la Résurrection ni l'annoncer à leurs contemporains. Aussi l'hypothèse du squelette trouvé au tombeau manque-t-elle de fondement historique, elle contredit les données du texte et

[2^{ème} tirage] et la tentation est grande de chercher encore à imaginer ce qu'est devenu le cadavre de Jésus en fonction de nos propres représentations, cosmologiques ou anthropologiques. Or, redisons-le nettement,

la sagesse invite à s'abstenir de toute curiosité, puisque les récits évangéliques n'offrent aucun élément de solution. Si donc l'on persiste à chercher une explication, il faut savoir qu'on est livré à une ingéniosité sans appui

[2^{ème} tirage] C'est même se livrer à la confusion des langages. Demander ce qu'est devenu le cadavre du Christ, c'est supposer et imaginer que sa dépouille appartient encore à notre ordre historique et naturel d'hommes pécheurs et mortels, tout en affirmant au nom de la foi que le Christ, en sa personne totale, a triomphé de la mort et du péché.

Et cependant il ne manque pas d'esprits qui s'ingénient à répondre à la question posée par le fait de la découverte du tombeau vidé du cadavre. Dès le temps des premiers chrétiens, on a imaginé que le cadavre avait été dérobé ; aujourd'hui, certains supposent que le corps a dû être transféré ailleurs, ou encore que les femmes de se sont trompées de tombeau, etc. Tous convergent en faisant appel à quelque évidence de type rationnel pour rendre compte d'un fait dont l'interprétation est intrinsèquement liée au mystère de foi de la Résurrection.

ferme à leur lecture. Avant d'oser déclarer que les choses auraient pu se passer de telle ou telle manière, il convient donc de préciser le problème du langage dans lequel elles sont rapportées.

Le fr. Henry Donneaud, régent des études de la province dominicaine de Toulouse, est professeur à la faculté de théologie de l'Institut catholique de Toulouse et à l'Institut Saint-Thomas d'Aquin. Il siège au comité de rédaction de la *Revue thomiste*. Assistant apostolique de la Communauté des Béatitudes, il est membre de la commission théologique de l'Union des Supérieurs Généraux.

Résumé. La parution du livre du jésuite Xavier Léon-Dufour *Résurrection de Jésus et message pascal*, en 1971, suscita un vif débat parmi les exégètes et les théologiens. Le contexte de la crise post-conciliaire ne contribua pas à la sérénité de la controverse. Quand certains crurent devoir voler au secours d'un exégète progressiste menacé par les frilosités conservatrices, d'autres dénoncèrent une atteinte à la foi en la résurrection de Jésus. Deux théologiens eux aussi jésuites, Edouard Pousset et Gustave Martelet, surent porter la question là où elle se situait vraiment, sur le devenir du cadavre de Jésus dans le processus de la résurrection. Léon-Dufour, selon des présupposés plus ou moins consciemment hérités de Le Roy et de Bultmann, estimait impossible que le corps déposé dans le tombeau ait pu être repris par Jésus dans l'acte de sa résurrection. Ses confrères mirent avec précision le doigt sur l'origine non critiquée de cet *a priori* et montrèrent comment cette négation altérerait la logique profonde de l'incarnation rédemptrice, selon laquelle le Verbe incarné a assumé l'intégralité de la nature humaine afin de la sauver toute entière.